



Actualités d'ALSTING

NUMERO 4

AOUT 1998



Le mot du Maire

Au lendemain de la coupe du monde, j'aimerais mettre l'accent sur la réussite de l'équipe des bleus qui, par leur jeu et par leur comportement ont su démontrer qu'au delà de l'exploit sportif tout était possible lorsqu'on est animé par la volonté.

Ce qui est vrai dans le sport l'est également dans la vie de tous les jours, plus encore dans le monde de la politique.

On gagne en étant persévérant dans le travail et dans les idées. Ainsi, en politique, notre but essentiel doit être celui de s'investir dans l'amélioration, sous toutes les formes, de la vie quotidienne des citoyens. Le maire doit être ce meneur de jeu qui donne l'impulsion, le ton et la direction à la politique pour laquelle nous avons été choisis.

Ce rôle est primordial, mais il n'a aucune valeur si autour de lui il n'a pas une équipe forte et décidée qui travaille et qui le soutient.

Tout comme au foot, on peut s'appeler ZIDANE ou PETIT, on peut avoir les qualités qu'on veut, un match se gagne à onze. De même une équipe municipale est performante lorsque le meilleur de chacun est au profit de tous.

Qui n'avance pas recule, personnellement j'en suis convaincu. Pour avancer il faut une bonne défense, des bases saines et solides, notamment financières, d'où la politique menée pendant cette première moitié de ce mandat qui consistait à diminuer notre endettement afin de redonner de l'oxygène pour de nouveaux investissements.

Ensuite, il faut des objectifs, une bonne attaque, des buts précis tel que l'assainissement dont 2 millions de travaux se feront cette année. La réfection des routes, des bâtiments (voir détail dans ce bulletin), sont également à l'ordre du jour tout comme, à plus ou moins long terme, l'aménagement d'une salle des fêtes au foyer St Pierre, la création d'un court couvert de tennis et d'un immeuble locatif. Bien évidemment tous ces investissements restent tributaires des subventions du département.

On ne peut pas satisfaire tout le monde tout de suite. La critique est toujours facile, elle peut être constructive tout comme elle peut être néfaste. Rien n'est impossible à celui qui n'a pas à le faire.

Je souhaiterais que les Alstingeois deviennent plus supporter que spectateur, surtout en ce qui concerne la vie associative.

Restons optimiste, la coupe du monde nous a montré que nous étions capable de grandes choses.

Bonnes vacances,

Calendrier des manifestations d'Août 1998 à Février 1999

USAZ	15 et 16/08/98	Challenge des commerçants - Stade Aubertin
USAZ	22 et 23/08/98	30ème anniversaire - Stade Aubertin
TENNIS CLUB	29/08/98	20ème anniversaire - Salle Polyvalente
HARMONIE MUNICIPALE	25/10/98	Concert - Salle Polyvalente
HARMONIE MUNICIPALE	08/11/98	Banquet - Café Thil Agnès
CIA	14/11/98	Soirée dansante Kirb - Salle Polyvalente
AVICULTEURS	21 et 22/11/98	Exposition avicole - Salle Polyvalente
ASCA - AIDE ET PARTAGE	29/11/98	Marché de Noël - Salle Polyvalente
SSM	04/12/98	Banquet Saint-Barbe - Café Thil Agnès
HARMONIE MUNICIPALE	29/11/98	Concert à l'église pour le téléthon
AFC - PARENTS D'ELEVES	06/12/98	Saint Nicolas - Salle Polyvalente
COMMUNE	13/12/98	Fête des anciens - Salle Polyvalente
CLUB DU 3ème AGE	20/12/98	Banquet - Salle Polyvalente
USAZ	16/01/99	Banquet - Salle Polyvalente
AFC	23/01/99	Soirée Pizzas - Salle Polyvalente
USAZ	30/01 et 06/02/99	Tournoi des jeunes - Salle Polyvalente
HARMONIE MUNICIPALE	14/02/99	Carnaval des enfants - Salle Polyvalente

DÉPART DE MONSIEUR NIEDERLANDER ...

Monsieur NIEDERLANDER Marcel, directeur de l'école primaire a fait valoir ses droits à la retraite après 36 années consacrées aux enfants de ROUHLING, ETZLING, GROSBLEDERSTROFF et ALSTING où il fut nommé Directeur en 1982.

La municipalité, ainsi que ses collègues et amis ont tenu à l'honorer lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle polyvalente le 25 juin dernier. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.



Effectifs pour la rentrée de septembre	
CP	21
CE1	19
CE1	19
CE2	20
CE2 + CM1	17
CM1	20
CM2	24
Total	140

ALSTING SAUVÉ SA CLASSE ...

La 7ème classe ne sera pas fermée.



Elus en tête, deux cents parents et élèves de l'école primaire d'Alsting ont défilé le 26 mars dernier dans le village pour exiger le maintien de la 7ème classe à la rentrée prochaine. Une classe en péril pour cause de sous-effectif. Les parents étaient prêts à occuper l'école plusieurs jours durant. Cela n'a pas été nécessaire puisqu'ils ont obtenu gain de cause.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1998 ...

Dépenses	
Achat (électricité, combustible, carburant, etc	516 000,00
Services extérieurs (ordures ménagères, entretien des bâtiments, voirie, véhicules, matériel, assurances)	1 503 000,00
Autres services extérieurs	165 000,00
Charges de personnel	2 228 000,00
Autres charges de gestion (indemnités, aides sociales, subventions)	632 000,00
Intérêts des emprunts	396 000,00
Taxes sur les véhicules et foncières	43 000,00
Charges exceptionnelles	5 000,00
Total des charges réelles	5 488 000,00
Virements à la section d'investissement	1 036 000,00
Total	6 524 000,00

Recettes	
Produits des services	968 000,00
Impôts et taxes	2 313 000,00
Dotations, subventions	3 087 000,00
Autres produits de gestion courante	156 000,00
Total des recettes	6 524 000,00



ENDETTEMENT ...

L'endettement de la commune, qui était de 3.600,00 FF par habitant, en 1995 a été ramené à 2.500,00 FF par habitant au 1er janvier 1998.

OPERATION COMPOSTEUR INDIVIDUEL ...

Grâce au soutien financier de l'ADEME, du Conseil Général et de la Commune, l'opération "composteur individuel" fût satisfaisante. Ce sont près de 190 foyers qui se sont portés acquéreurs de composteurs de 280 ou 420 litres.

Avec le verre, le papier, la ferraille qu'on retrouve à la déchetterie, les déchets verts maintenant en composteur, le tonnage des ordures ménagères devrait sensiblement baisser sachant qu'en l'an 2002 les décharges seront interdites. Et c'est ainsi que le tri sélectif devra progressivement se mettre en place.

Les personnes ayant fait une demande seront prévenues individuellement par courrier dès la mise en disponibilité des composteurs.

Aidez la nature

Une vie nouvelle venue
des déchets

Les composteurs "rapides"
de

GRAF



CONCOURS DE MAISONS FLEURIES ...

Avec les beaux jours qui sont revenus notre village a repris des couleurs et comme l'année passée, la commune organise un concours de maisons fleuries avec une petite modification à savoir :

Trois catégories

1ère catégorie : Façades

2ème catégorie : Balcons et terrasses

3ème catégorie : Façades et jardins

Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat :

1er prix : 500,00 FF

2ème prix : 300,00 FF

3ème prix : 200,00 FF



Les gagnants des catégories précitées seront placés hors concours pour une période de 3 ans.

Aucune inscription n'est nécessaire

NOUVEAU CONTRAT POUR LA DECHETTERIE ...

Le contrat étant arrivé à terme le 31/12/97, un appel d'offres par consultation de 7 entreprises a été lancé conjointement avec Spicheren et a permis de retenir la Société ONYX.

Le conseil municipal s'est également prononcé pour l'ouverture de la déchetterie à la population d'Etzling, permettant par la même occasion de réduire le coût par habitant qui est le suivant pour Alsting :

Pour un cubage de 5700 m³ : 49,00 FF par an et par habitant, soit un total de 127 400 FF HT.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX POUR 1998 ...

Bâtiments publics :

Toiture basse école primaire	210 000 FF
Toiture église	650 000 FF
Menuiserie extérieure nouvelle mairie	128 000 FF
Garde-corps nouvelle mairie	30 000 FF
Fenêtres du 5 rue de l'église	48 000 FF
Toiture de l'école maternelle	345 000 FF



Voirie :

Réfection rue des fleurs	61 000 FF
Réfection rue des jardins	51 000 FF
Parking du Etzel	950 000 FF
Voirie définitive PAE rue du bassin	100 000 FF

Assainissement : Rue de la Forêt 1 555 000 FF

RECOMMANDATIONS ET RAPPELS ...

DECHARGE

Pour avoir accès à la décharge nous vous informons qu'il faut passer à la mairie 48h avant, entre 17h et 18h, et prendre contact avec un des adjoints.

Rappel : il est interdit de déposer du plâtre à la décharge

INSTALLATION D'UN BOX

Afin de permettre d'amplifier le développement de ses activités humanitaires, la Croix Rouge française a demandé à installer un box dans la commune pour le ramassage de vêtements usagés.

Celui-ci est installé rue de l'Abbé Grosse.

PRATIQUE DU VELO TOUT TERRAIN

Les V.T.Tistes sont autorisés à circuler, par dérogation du Code Forestier, sur les chemins forestiers (au moins 1 à 1,50 mètre de large), mais en aucun cas ils ne doivent pénétrer dans les sous-bois.

Pour ne pas déranger le gibier, l'accès de la forêt est interdit aux cyclistes avant 7 heures du matin et après 19 heures.. La pratique du VTT est également interdite les jours de battue de chasse. Ces journées sont affichées en Mairie.

LES VOITURES SUR LES TROTTOIRS

Elles constituent un danger pour le piéton. Par facilité, par manque de respect envers autrui, certains n'hésitent pas à se garer sur les trottoirs. Ils mettent ainsi en jeu la vie des piétons, notamment celle des enfants et des personnes âgées obligés de descendre sur la chaussée.

Nous rappelons que le stationnement de tout véhicule, sur le trottoir, n'est autorisé qu'à la condition que subsiste un passage pour le piéton d'un minimum d'un mètre entre la bordure du trottoir et le véhicule.

BONNES VACANCES

A TOUS

